

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-PEYRAN

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 29 JUIN 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-neuf juin à dix-huit heures, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au siège de la communauté de communes, 12 place de Jaca à Oloron Sainte-Marie (64400) sous la présidence de Bernard UTHURRY,

Date de convocation : vendredi 23 juin 2023,
Secrétaire de séance : Jean-Luc ESTOURNES

Etaient présents 42 titulaires, 1 suppléant, 10 conseillers ayant donné pouvoir, le quorum étant ainsi atteint,

Présents : Dany BARRAUD, Jean-Claude COSTE, Etienne SERNA, Pierre CASABONNE, Bernard MORA, Henri BELLEGARDE, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Philippe SANSAMAT, Alexandre LEHMANN, Michel CONTOU-CARRÈRE, Claude LACOUR, Jean SARASOLA, Jean LABORDE, Lydie ALTHAPE, Laurent KELLER, Christine CABON, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick DRILHOLE, Jean-Luc ESTOURNÈS, Marc OXIBAR, Anne BARBET, Marie-Lyse BISTUÉ, Sami BOURI, André LABARTHE, Daniel LACRAMPE, Flora LAPERNE, Stéphane LARTIGUE, Chantal LECOMTE, Patrick MAILLET, Jean-Paul PORTESSÉNY, Dominique QUEHEILLE, Brigitte ROSSI, Anne SAOUTER, Bernard UTHURRY, Raymond VILLALBA, Alain QUINTANA, Elisabeth MIQUEU, Aurore GUEBARA, Louis BENOIT, Jacques MARQUÈZE,

Suppléants : Anne-Marie BARRERE suppléante de André BERNOS

Pouvoirs : Marie-Pierre CASTAINGS à Pierre CASABONNE, Fabienne TOUVARD à Christine CABON, Ophélie ESCOT à Jacques MARQUÈZE, Cédric PUCHEU à Lydie ALTHAPE, Marthe CLOT à Henri BELLEGARDE, Jean CONTOU-CARRÈRE à Patrick MAILLET, Philippe GARROTÉ à Dominique QUEHEILLE, Emmanuelle GRACIA à Anne SAOUTER, Frédéric LOUSTAU à Marie-Lyse BISTUÉ, Muriel BIOT à Claude LACOUR,

Absents : André BERNOS, David MIRANDE, Jacques CAZAURANG, Françoise ASSAD, Jean-Jacques BORDENAVE, Philippe VIGNEAU, Alain CAMSUSOU, Jean CASABONNE, Sylvie BETAT, Philippe PECAUT, Jean-Michel IDOPE, Claude BERNIARD, Michèle CAZADOUMECQ, Patrick MAUNAS, Marthe CLOT, Gérard LEPRETRE, Fabienne MENE-SAFFRANE, Laurence DUPRIEZ, Nathalie PASTOR, Marie-Annie FOURNIER, Bruno JUNGALAS, Martine MIRANDE, Christophe GUERY,

RAPPORT N° 230629-18-ADM-

REHABILITATION DE LA PASSERELLE DU CAMPS DE GURS

C. CABON explique que le Syndicat Mixte de Gestion du Camp de Gurs de Communes du Béarn des Gaves (CCBG) et la Communauté de Communes du Béarn des Gaves ont été créés avec la Communauté de Communes du Béarn des Gaves avec un objet exclusivement limité à la gouvernance et la gestion du Camp de Gurs.

Ce Syndicat favorise la sauvegarde, l'accès et la valorisation de ce lieu de mémoire.

A cet effet, suite au Comité Syndical du Syndicat Mixte de Gestion du Camp de Gurs le 8 février 2023, il est apparu que la passerelle d'accès nécessitait des travaux d'urgence pour la sécurité des visiteurs. Ces travaux ont déjà été en partie réalisés.

Afin de régulariser les dépenses (dont la CCBG a fait l'avance) liées à ces travaux réalisés par les services techniques de la CCBG, il convient de solliciter une participation financière supplémentaire de la CCHB estimée à 8 000 € maximum.

Pour rappel, la subvention pour l'année 2023 versée au Syndicat Mixte de Gestion du Camp de Gurs pour l'exercice des missions qui relèvent de ses compétences s'élevait à 9 000€ (délibération 230406-08-FIN du 6 avril 2023).

Où cet exposé

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- AUTORISE le Président à verser une participation supplémentaire au Syndicat Mixte de Gestion du Camp de Gurs pour l'année 2023 et à signer les conventions ou avenants nécessaires,
- APPROUVE le présent rapport.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 29 juin 2023
Pour extrait certifié conforme

Suivent les signatures

Le secrétaire de séance

Signé JLE

Jean-Luc ESTOURNES

Le Président

Signé BU

Bernard UTHURRY